

Adoption du règlement relatif au fonctionnement du conseil d'administration DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

Avis public est, par la présente, donné, que le *Règlement relatif au fonctionnement du conseil d'administration* du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) a été adopté lors de la séance du conseil d'administration du 8 décembre 2020.

Le *Règlement relatif au fonctionnement du conseil d'administration* est disponible sur le site Web du CSSDGS à l'adresse suivante : csdgs.qc.ca/politiques-et-reglements.

LE TOUT CONFORMÉMENT à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Donné à La Prairie, le 9 décembre 2020.

M^e Nathalie Marceau
Secrétaire générale